





# LES FONDAMENTAUX DU SECTEUR SOCIAL & MEDICO-SOCIAL

# **Contexte**

Quelles sont les spécificités d'une association (principes de sa gouvernance, ce qui fonde son activité, qu'est-ce qu'une association gestionnaire) ? Quel est le poids du secteur associatif social et médico-social ? Comment fonctionnent les établissements et services sociaux et médico-sociaux ? Quels sont leurs interlocuteurs ? Quelles responsabilités des parties prenantes (gestionnaires, professionnels, usagers, financeurs) ? Quelle autorisation obtenir pour permettre à un établissement ou service d'exercer son activité ?

Devant un paysage associatif multiple et parfois complexe, ces modules vous donneront les clés d'entrée pour vous approprier plus facilement la structuration du secteur social et médico-social.

# Objectifs / Compétences visées

- S'approprier le fonctionnement associatif
- Identifier les établissements et services structurant le secteur social et médico-social
- Comprendre la procédure d'autorisation administrative et les grands principes du financement des ESSMS

#### Contenu

- Qu'est-ce qu'une association du secteur des solidarités? Création, organisation, fonctionnement, domaine d'intervention, rôle et place du secteur associatif dans le champ sanitaire et social
  - Les statuts de l'association
  - □ Le paysage associatif des solidarités (Panorama associatif : quelques chiffres , Gouvernance, rôle des dirigeants, bénévolat, Projets associatif, d'établissement)
- Etablissements sociaux et médico-sociaux : genèse, domaines de compétence, modes de fonctionnement, évolutions
  - □ La construction du social et du médico-social, de l'initiative privée à la reconnaissance et à la régulation par la puissance publique
  - Panorama des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par les associations des solidarités
  - Modalités d'élaboration et grandes évolutions des politiques publiques encadrant les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Autorisation et financement des établissements médico-sociaux associatifs
  - ☐ Les fondamentaux de l'autorisation
  - □ La contractualisation (CPOM)
  - Les principes généraux de la tarification
  - Les réformes tarifaires en cours

# Eléments de la transformation de l'offre médico-sociale

- Changement de paradigme (coopération, partenariat, DAC, réseaux, communautés 360, démarche inclusive)
- De l'approche domiciliaire à l'ambition partenariale (définitions, coordination, coopération, parcours)
- Parcours de la personne (La notion de parcours / Réseau et partenariat au service du projet de la personne)
- □ Temps d'échanges : Questions-réponses & ouverture

# JE M'INSCRIS

### Date(s) & Lieu(x)

INTER - 09h30 - 12h30 - Classes virtuelles INTRA (sur site) - Nous consulter

#### Durée

12 heures - 4 modules de 3h00 (INTER) ou 2 j. - 12 heures - 9h00-17h00 (INTRA)

# Tarif(s)

330 € - Adhérent 610 € - Non-adhérent INTRA - sur devis

#### **Public**

Tout public du secteur social et médico-social Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

# Pré-requis

Aucun

# Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants Cas pratiques. Support remis aux participants Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique.

# Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettent de préciser ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

# **Intervenants**

Conseillers.ères techniques de l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable



4